ANNEXE 2

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Une Entente de règlement est intervenue dans l'action collective intentée pour les victimes de Paul-André Harvey. Si vous avez été abusée sexuellement par Paul-André Harvey entre 1962 et 2002 sur le territoire du diocèse de Chicoutimi, vous pouvez présenter une réclamation et ainsi être admissible à recevoir une compensation.

Comment réclamer?

Pour réclamer, vous devez remplir le présent formulaire de réclamation et le faire parvenir à Trudel Johnston & Lespérance (« TJL ») à cette adresse :

750, Côte de la Place d'Armes, bureau 90
Montréal (Québec) H2Y 2X8
Sans frais : 1 844-588-8385
Téléc. : 514-871-8800
Courriel : info@tjl.quebec

Votre formulaire doit être signé devant un commissaire à l'assermentation, être accompagné des documents pertinents et doit être envoyé par messager ou courrier recommandé (avec une preuve de la date d'envoi) **au plus tard à minuit le 5 août 2022**. Les réclamations envoyées après cette date ne seront pas traitées et ne donneront droit à aucune compensation.

L'honorable Danielle Grenier, juge à la retraite de la Cour supérieure, a été nommée Adjudicatrice pour évaluer les réclamations. Si vous faites une réclamation, il se peut que la juge Grenier communique avec vous pour demander des précisions ou des documents ou demande de vous rencontrer pour recueillir votre témoignage. Si elle demande de vous rencontrer, la rencontre se tiendra par visioconférence et vous devez y participer, à défaut de quoi votre réclamation pourrait être rejetée.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le processus de distribution du montant du règlement en consultant le Protocole de réclamation et de distribution se trouvant à l'Annexe A de l'Entente de règlement : https://tjl.quebec/wp-content/uploads/2015/10/Entente-de-reglement-et-annexes-A-a-C.pdf.

Si vous représentez une victime décédée ou incapable, vous pouvez réclamer en contactant TJL qui vous fournira un formulaire de réclamation spécifiquement prévu à cette fin.

Si l'espace alloué pour répondre à l'une ou l'autre des questions du formulaire est insuffisant, vous pouvez joindre autant de pages supplémentaires que vous voulez (un texte imprimé ou écrit à la main lisiblement), en vous assurant d'identifier le numéro de la question associée à votre réponse, en numérotant les pages supplémentaires et en indiquant, à la fin de l'espace alloué à la question sur le formulaire, les mots « suite sur pages supplémentaires » ainsi que le nombre de pages supplémentaires que vous joignez.

Vous pouvez trouver un commissaire à l'assermentation à proximité de vous sur ce site :

https://www.assermentation.justice.gouv.qc.ca/servicespublicsconsultation/commissaires/proximite/criteres.aspx

Si vous avez de la difficulté à trouver un commissaire à l'assermentation, nous pouvons vous assermenter à distance par visioconférence. Dans ce cas, veuillez nous envoyer votre formulaire dûment rempli ainsi que les documents que vous désirez soumettre. Nous vous contacterons pour prendre rendez-vous pour l'assermentation.

De quoi aurez-vous besoin pour faire votre réclamation?

Outre les documents exigés dans le formulaire, vous pouvez soumettre tout document que vous estimez utile pour démontrer que vous avez été victime de Paul-André Harvey ou pour démontrer la gravité des séquelles que vous avez vécues. Si vous n'avez pas de documents pertinents, n'en fournissez pas. Ce n'est pas obligatoire.

Vous pourriez par exemple fournir des copies de documents comme ceux-ci :

- Une copie de votre certificat de naissance et de baptême qui contient des informations concernant votre première communion ou votre confirmation;
- Une preuve de résidence dans le diocèse de Chicoutimi à l'époque pertinente;
- Une preuve de votre inscription aux Jeannettes;
- Un bulletin scolaire démontrant que vous avez fréquenté une école dans le diocèse de Chicoutimi;
- Une lettre d'un professionnel de la santé (ex. : psychologue) que vous avez consulté pour les séquelles que vous avez vécues;
- Un résumé de dossier de la part d'un professionnel de la santé;
- La déclaration sous serment d'une personne ayant été témoin des abus ou des conséquences de ceux-ci;
- La déclaration sous serment d'une personne à qui vous avez parlé des abus avant 2012;

Besoin d'aide?

Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre formulaire, vous pouvez contacter TJL, les avocats au dossier, au 514-871-8385. Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse info@tjl.quebec.

Si vous avez besoin de soutien psychologique, une ligne-ressource sans frais existe pour des victimes d'agression sexuelle de tous âges. Ce service d'écoute, d'aide et de référence est confidentiel, gratuit et bilingue. De plus, il est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, partout au Québec, grâce à un numéro de téléphone sans frais, soit le 1 888 933-9007.

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION POUR LES VICTIMES

À REMPLIR UNIQUEMENT SI VOUS ÊTES UNE VICTIME DE PAUL-ANDRÉ HARVEY

– SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA VICTIME

1. Prénom:	
2. Nom de famille :	
3. Date de naissance :	
4. Numéro d'assurance maladie :	
5. Adresse complète :	
6. Téléphone (1):	
7. Téléphone (2) :	
8. Adresse courriel:	

9. Si votre réclamation est acceptée, comment préférez-vous recevoir paiement de votre indemnité*?*

- ☐ Par chèque
- ☐ Par virement bancaire (🗎 si vous sélectionnez cette option, veuillez fournir un spécimen de chèque avec votre formulaire de réclamation).

Sauf indication contraire, si votre réclamation est acceptée, le chèque de règlement vous sera transmis à l'adresse précitée. Si vous souhaitez que le chèque de règlement soit transmis à une autre adresse, veuillez le préciser ici:

10. Est-ce que vous avez porté plainte dans le cadre des procédures criminelles contre Paul-André Harvey?

- ☐ Oui
- ☐ Non

11. Est-ce que des accusations criminelles ont été portées contre Paul-André Harvey à la suite de votre plainte?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sais pas

– SECTION 2 –
DESCRIPTION DU CONTEXTE ET DES ABUS SEXUELS

12. Quand avez-vous été abusée sexuellement par Paul-André Harvey? En quelle(s) année(s) et à quelle période de l'année? Veuillez indiquer également l'âge que vous aviez au meilleur de votre souvenir.

13. Quelle était votre adresse à l'époque où vous avez été abusée? Veuillez être aussi précise que possible.

14. Au meilleur de votre connaissance, dans quelle église, paroisse ou institution est-ce que Paul-André Harvey exerçait son sacerdoce à l'époque où il vous a abusée? Quelle était sa fonction?

15. Est-ce que votre famille était pratiquante à l'époque où Paul-André Harvey vous a abusée? Si oui, à quelle fréquence participiez-vous à des activités ou évènements en lien avec la religion catholique (messes, rencontres, activités sociales, etc.)?

16. Dans quel contexte avez-vous rencontré Paul-André Harvey? Ex : à l'église, à la maison, pour votre première communion, à l'école, aux Jeannettes, via un membre de votre famille, etc.

17. Veuillez décrire Paul-André Harvey au meilleur de vos souvenirs (son apparence, sa personnalité, ses habitudes, etc.).

18. Veuillez décrire ce que Paul-André Harvey vous a fait et le contexte dans lequel ces évènements se sont déroulés. Veuillez fournir le plus de détails possibles, par exemple :

a. Une description du type de gestes à caractère sexuel commis;
b. Le ou les lieux où ces gestes ont été posés;
c. Les circonstances des abus dont vous vous souvenez;
d. La fréquence et la durée des abus, au meilleur de votre souvenir;
e. Les circonstances qui ont mené à la fin des abus.

Vous pouvez également noter tout élément qui vous a marqué à l'époque (ex. : des sensations, des odeurs, des paroles, etc.).

– SECTION 3 –
DESCRIPTION DES SÉQUELLES CAUSÉES PAR LES ABUS SEXUELS

19. Veuillez indiquer avec un X si vous ressentez les symptômes énumérés ci-après en raison de l'abus sexuel commis par Paul-André Harvey, et si oui, à quelle fréquence.

Fréquence / **Symptômes**	Rarement ou jamais	Occasionnels, surtout réactivés lorsque confrontée à des situations similaires (ex. : cas d'abus sexuel médiatisé)	Récurrents au cours de la vie peu importe le contexte (sans stimulation externe)	Tout au long de la vie, mais certains intervalles libres de symptômes	Présents tout au long de la vie, sans intervalles libres de symptômes
Anxiété	☐	☐	☐	☐	☐
Peur	☐	☐	☐	☐	☐
Sentiment dépressif	☐	☐	☐	☐	☐
Culpabilité	☐	☐	☐	☐	☐
Colère	☐	☐	☐	☐	☐
Humiliation	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse de l'estime de soi	☐	☐	☐	☐	☐
Panique ou crise de panique	☐	☐	☐	☐	☐
Abus d'alcool, de drogues ou d'autres substances	☐	☐	☐	☐	☐
Difficultés de sommeil	☐	☐	☐	☐	☐
Cauchemars	☐	☐	☐	☐	☐

Énurésie (Émission involontaire d'urine)	☐	☐	☐	☐	☐
Difficultés sexuelles (perte de libido, hyperactivité sexuelle ou difficulté fonctionnelle)	☐	☐	☐	☐	☐
Attitude autopunitive	☐	☐	☐	☐	☐
Idées suicidaires	☐	☐	☐	☐	☐
Tentative de suicide	☐	☐	☐	☐	☐

20. Veuillez expliquer en vos propres termes comment vous vivez les symptômes énumérés plus haut ainsi que tout autre symptôme que vous associez aux abus :

21. Veuillez décrire l'impact que les abus ont eu sur votre enfance et votre adolescence.

22. Avez-vous des difficultés dans vos relations personnelles intimes (familiales, amicales ou amoureuses) en raison de l'abus et, si oui, comment les décririez-vous?

- ☐ Non;
- ☐ Quelques difficultés ou échecs dans vos relations personnelles, mais vous avez fini par établir une certaine stabilité;
- ☐ Plusieurs échecs dans vos relations personnelles ;
- ☐ Peu ou pas de relations intimes ;

23. Avez-vous des difficultés avec les personnes en autorité (ex. employeurs, policiers, professeurs, etc.)?

- ☐ Non
- ☐ Oui

Décrivez :

24. Est-ce que l'abus sexuel a eu un impact sur votre capacité à travailler?

- ☐ Non;
- ☐ Oui, mais vous avez réussi à avoir une certaine stabilité dans vos emplois;
- ☐ Oui, votre capacité de travail est caractérisée par l'instabilité;
- ☐ Oui, vous avez une capacité de travail limitée et avez beaucoup de difficulté à garder un emploi stable;

25. Est-ce que vous avez consulté des travailleurs sociaux, des psychologues ou des psychiatres en lien avec les abus?

- ☐ Non;
- ☐ Pas spécifiquement pour les abus, mais ils ont été mentionnés;
- ☐ Une fois / occasionnellement;
- ☐ À plusieurs reprises au cours de votre vie;
- ☐ Fréquemment;
- ☐ Régulièrement sur une période de plusieurs années;

🗎 *Si vous avez consulté au sujet des abus, une lettre ou un résumé de votre dossier émis par le professionnel de la santé que vous avez consulté pourrait être utile à l'analyse de votre dossier par l'Adjudicatrice. Demandez à votre professionnel de la santé qu'il vous fournisse un tel document et joignez-le à votre réclamation.*

26. Est-ce que les abus commis par Paul-André Harvey ont un impact sur vos croyances ou votre foi? Si oui, veuillez expliquer.

– SECTION 4 –
DOCUMENTATION AU SOUTIEN DE LA RÉCLAMATION

27. J'autorise TJL à transmettre les documents et informations me concernant obtenus dans le cadre de l'action collective à l'Adjudicatrice en plus des documents liés à ma plainte criminelle, s'il y a lieu.

28. Est-ce que vous voulez soumettre des documents additionnels au soutien de votre réclamation?

- ☐ Oui
- ☐ Non

29. Veuillez énumérer les documents que vous désirez soumettre à l'Adjudicatrice en lien avec votre réclamation et indiquer sommairement la pertinence de ces documents (ex. : lettre d'un psychologue avec qui vous avez discuté des abus, etc.) :

– SECTION 5 –
DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, _____, Réclamante dans le cadre de l'action collective visant les abus commis par Paul-André Harvey entre 1962 et 2002 sur le territoire du diocèse de Chicoutimi, affirme solennellement que tous les faits allégués dans le présent formulaire de réclamation sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

_____

Serment reçu par moi,

À _____

ce _____ 2022

_____
Commissaire à l'assermentation pour le Québec